



LA CRPCEN, MOBILISÉE À VOS CÔTÉS

Chers affiliés,

Depuis plus d'un mois, nous vivons une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé fondamentalement notre société, notre économie et nos habitudes. L'isolement, l'inquiétude quant à l'épidémie, les éventuelles pertes de revenus, les difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle, la crainte d'une récession historique pour les études sont autant d'enjeux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

La CRPCEN, en 80 ans d'existence, a su démontrer sa capacité à adapter son organisation aux périodes difficiles restant profondément ancrée dans une profession déjà inscrite au cœur des solidarités intergénérationnelles. **Parce que votre santé est plus que jamais notre priorité, sachez que nos collaborateurs font tout leur possible aujourd'hui pour maintenir sans rupture les prestations qui vous sont dues et assurer notre mission de service public.** Ils s'attendent, en présentiel ou en télétravail, à poursuivre le traitement de vos remboursements, le versement de vos indemnités journalières et vos pensions. Ils veillent à assurer le recouvrement des cotisations dans un cadre plus souple et adapté à la situation économique.

La CRPCEN s'est d'abord concentrée sur le déploiement opérationnel de postes de travail à distance pour maintenir la continuité des versements des prestations. Mais aujourd'hui tous les services ont repris l'ensemble de leurs missions. **Des agents sont physiquement à la CRPCEN en toute sécurité** pour assurer la réception du courrier, premier maillon de la chaîne des prestations. **L'action sociale continue à aider les plus fragiles, le service immobilier a maintenu un lien sans faille avec ses locataires et le service recouvrement est en lien quotidien avec les études notariales.** Bien sûr, la création d'une CRPCEN à distance et majoritairement en télétravail n'a pu être rendue possible que par l'implication pleine et entière de tous les services support (informatique, logistique etc.) qui ne sont pas forcément en contact avec vous mais qui ont permis à nos collaborateurs de poursuivre leurs missions en surmontant les difficultés techniques.

Les bénévoles des comités du notariat sont eux aussi des acteurs majeurs de cette crise que nous vivons. Ils entretiennent au quotidien le lien avec nos aînés qui souffrent particulièrement de la solitude liée à l'isolement.

On sait aujourd'hui que le déconfinement sera progressif à partir du 11 mai, il nous faut donc imaginer dans la durée de nouvelles modalités de fonctionnement nous permettant de vous accompagner durablement. **Nous reviendrons vers vous dans les prochaines semaines afin de vous informer des prochaines actions que nous mènerons pour encadrer ce déconfinement en toute sécurité pour vous comme pour nos collaborateurs.**

En outre et pour celles et ceux qui le peuvent, **n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet** où nous nous efforçons de vous apporter le plus d'informations possible, tant pour la situation des affiliés que pour celles des études. Nous ne pouvons pas reprendre pour le moment l'accueil téléphonique au niveau de notre plateforme de téléconseillers mais **nous prenons en charge toutes les demandes par mail et nous pouvons vous recontacter si besoin par téléphone.** Nous avons développé un espace personnalisé accessible depuis la page d'accueil afin de faciliter vos échanges avec la Caisse au sein duquel vous pouvez nous transmettre toutes les pièces justificatives en toute sécurité. Vous êtes déjà nombreux à l'utiliser.

Plus que jamais aujourd'hui la Caisse reste mobilisée durant cette période, **il est de notre devoir et responsabilité d'être à vos côtés, vous accompagner, prendre en charge sans délai vos prestations, tout en étant à l'écoute de vos préoccupations.**

Je vous souhaite à toutes et à tous de bien prendre soin de vous.

Olivier MANIETTE, directeur de la CRPCEN